

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une
RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL
se tiendra

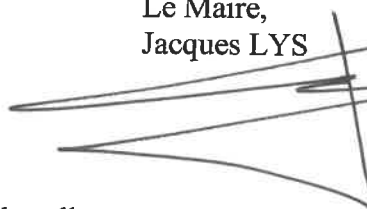

Mercredi 27 octobre 2021 à 18 h 00
Salle Multiculturelle.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} octobre 2021.**
- **Délibérations :**
 1. *Affaires générales* – Eau 17 : rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et rapport annuel du délégataire – Année 2020.
 2. *Affaires générales* – Modification du règlement intérieur de l'Accueil périscolaire.
 3. *Aménagement* – Autorisation de signature d'une convention avec le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime pour le passage d'une distribution publique d'énergie électrique au lieu-dit *Les Rivierons*.
 4. *Aménagement* – Cession de parcelles à EAU 17.
 5. *Voirie* – Lotissement route de Guillaumine : dénomination de rue.
 6. *Finances* – Modification de tarifs municipaux.
 7. *Finances* – Attribution d'un budget de fonctionnement au Conseil Municipal des Jeunes – 2021 / 2022.
 8. *Finances* – City stade : demande de subvention à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique au titre du Fonds de Concours.
 9. *Finances* – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'agrandissement de la salle multisports.
 10. *Ressources humaines* – Modalités d'exercice du temps partiel.
 11. *Ressources humaines* – Autorisation pour le Maire de procéder au remplacement des agents communaux.
 12. *Ressources humaines* – Modification du tableau des effectifs.
- **Décisions du maire.**
- **Questions diverses.**

En Mairie, le 15 octobre 2021

Le Maire,
Jacques LYS

N.B. :

- Masque obligatoire,
- Gel hydroalcoolique mis à disposition dans la salle.